

**Assemblée générale**

Distr. générale
15 mars 2024
Français
Original : anglais

**Commission des Nations Unies
pour le droit commercial international**
Cinquante-septième session
New York, 24 juin-12 juillet 2024

Activités non législatives**Activités du Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie
et le Pacifique****Note du Secrétariat****Additif****Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Résumé des activités du Centre régional pendant la période considérée	3
III. Manifestations et activités du Centre régional pendant la période considérée	6
A. Manifestations phares	6
1. Troisième Forum juridique et commercial d'Incheon	6
2. Conférence 2023 de la CNUDCI en Asie du Sud	7
3. Conférence Asie-Pacifique sur les modes alternatifs de règlement des litiges	7
4. Session extraordinaire du Ministère de la justice de la République de Corée et de la CNUDCI sur les modes alternatifs de règlement des litiges	7
5. Sommet judiciaire Asie-Pacifique de la CNUDCI	8
B. Journées de la CNUDCI en Asie et dans le Pacifique	8
1. Historique	8
2. Journées de la CNUDCI en Asie et dans le Pacifique 2023	8
C. Autres manifestations et activités	10
1. Généralités	10
2. Règlement des différends	10
3. Commerce électronique	12
4. Autres thèmes	13



IV. Facilitation de la communication et de la sensibilisation entre les États de la région et le
secrétariat de la CNUDCI basé à Vienne 13

V. Ressources et financement..... 15

I. Introduction

1. La Commission voudra peut-être rappeler qu'à sa quarante-quatrième session, en 2011, elle avait approuvé la création du Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique à Incheon (République de Corée) (ci-après le « Centre régional »)¹ et que l'Assemblée générale, dans sa résolution 66/94, s'était félicitée de cette décision. Elle a demandé au secrétariat de la tenir informée des faits nouveaux survenus concernant le fonctionnement du Centre régional². La présente note est soumise conformément à cette demande et passe en revue les activités du Centre régional au cours de la période considérée (1^{er} avril-31 décembre 2023)³.

II. Résumé des activités du Centre régional pendant la période considérée

2. Au cours de la période considérée, le Centre régional a mené ses activités conformément aux lignes d'action prioritaires recensées dans le cadre stratégique du secrétariat de la CNUDCI pour les activités d'assistance technique⁴, ainsi qu'au mandat spécifique qui lui a été confié. Ces lignes d'action sont les suivantes :

a) Fournir des services de renforcement des capacités et d'assistance technique aux États de la région qui en font la demande, aux organisations internationales et régionales et aux banques de développement actives dans la région ;

b) Nouer des partenariats et des alliances à vocation régionale en matière de droit commercial international, et y participer, tels que l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Banque asiatique de développement (BAsD), les Chambres de commerce internationales (ICC), l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (AALCO), le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, la Société financière internationale (SFI), y compris avec d'autres fonds, programmes et institutions spécialisées du système des Nations Unies, tels que le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies en République démocratique populaire lao, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Groupe de la Banque mondiale, afin de fournir une assistance technique et de renforcer les capacités ;

c) Améliorer l'information, les connaissances et les statistiques par le biais de réunions d'information, d'ateliers, de séminaires, de publications, des médias sociaux et des technologies de l'information et de la communication, y compris dans les langues régionales ;

d) Servir de canal de communication avec les États de la région en ce qui concerne les activités de coopération et d'assistance techniques de la Commission, désignant des points de contact au sein des gouvernements de la région et participant régulièrement à des consultations avec des responsables gouvernementaux ; et

e) Soutenir les initiatives prises par les secteurs public et privé et la société civile pour améliorer les échanges internationaux et le développement en favorisant la sécurité des opérations commerciales internationales par la diffusion des normes et règles commerciales internationales, en particulier celles élaborées par la CNUDCI.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 17 (A/66/17), par. 267 et 269.

² Voir, par exemple, *ibid.*, soixante-huitième session, Supplément n° 17 (A/68/17), par. 266.

³ La période considérée des rapports précédents s'étendait du 1^{er} avril au 31 mars. La période considérée de la présente note a été modifiée et s'étend du 1^{er} avril au 31 décembre 2023. À l'avenir, elle correspondra à une année civile.

⁴ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 17 (A/66/17), par. 255, et document A/CN.9/724, par. 10 à 48.

3. Le Centre régional a mené des activités d'assistance technique, de renforcement des capacités et de sensibilisation virtuelles, hybrides et en personne, dans les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, en particulier l'anglais et le chinois, ainsi que dans d'autres langues, notamment le coréen et le thaï. Ces activités ont été menées dans 18 pays et territoires de la région Asie-Pacifique, avec la participation de 37 pays les moins avancés (« PMA »), pays en développement sans littoral (« PDSL ») et petits États insulaires en développement (« PEID »), dont 18 de la région.

Figure 1
Activités menées entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2023

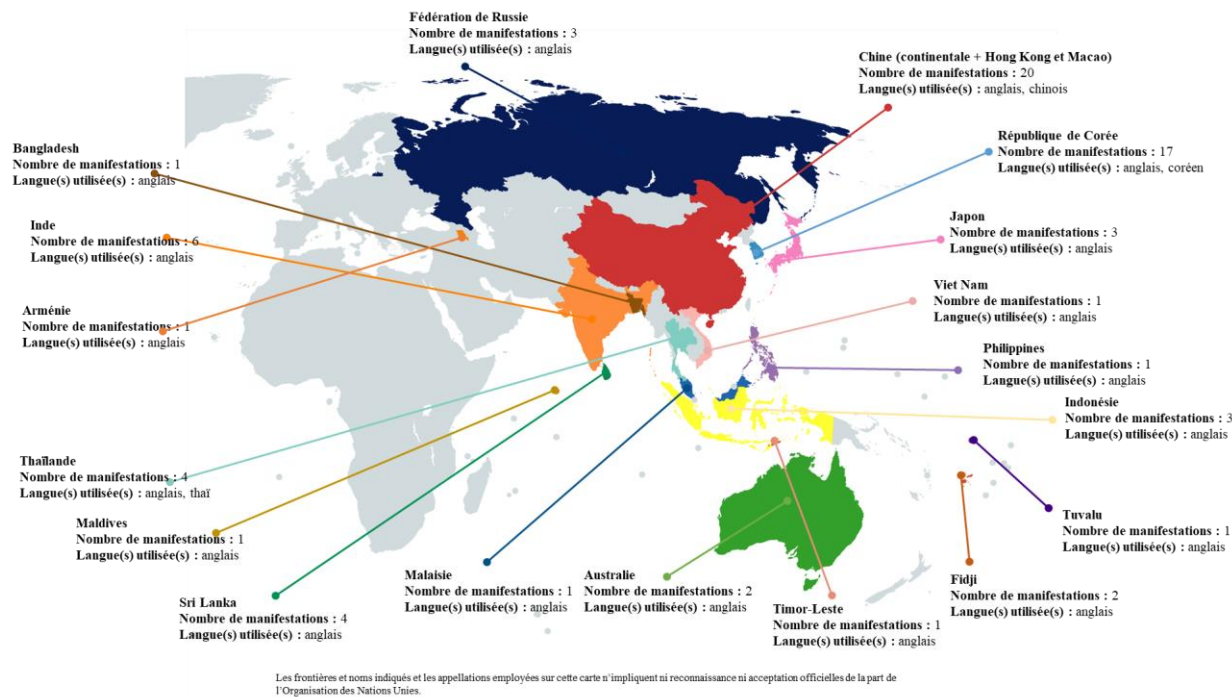
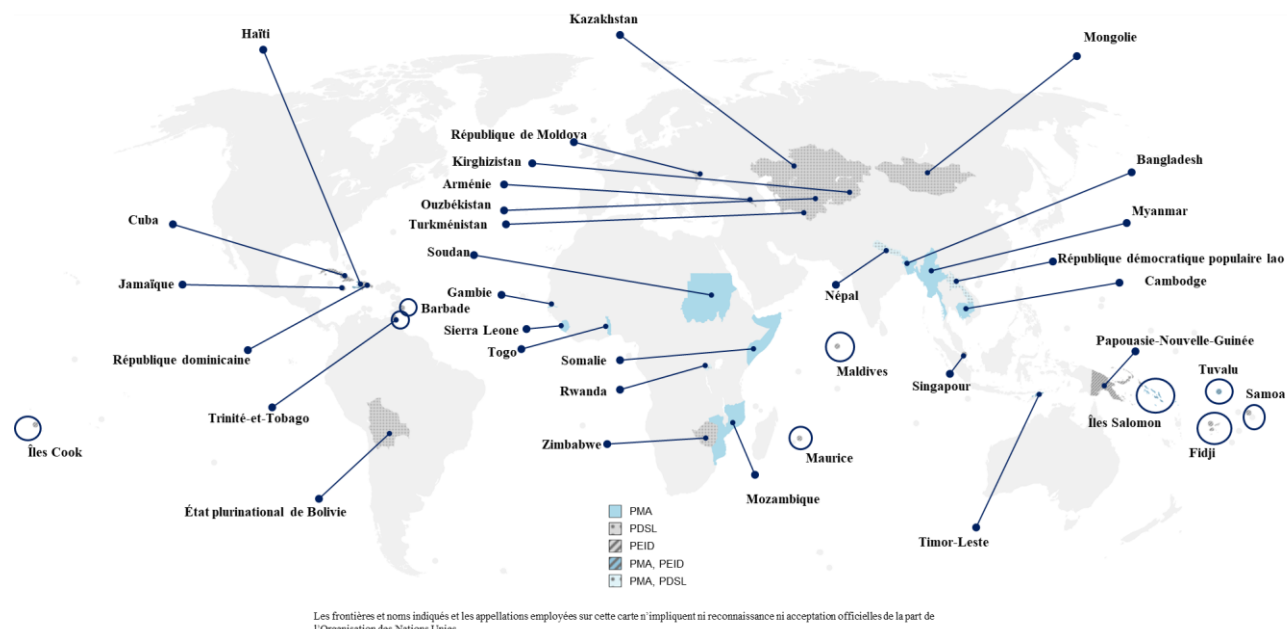
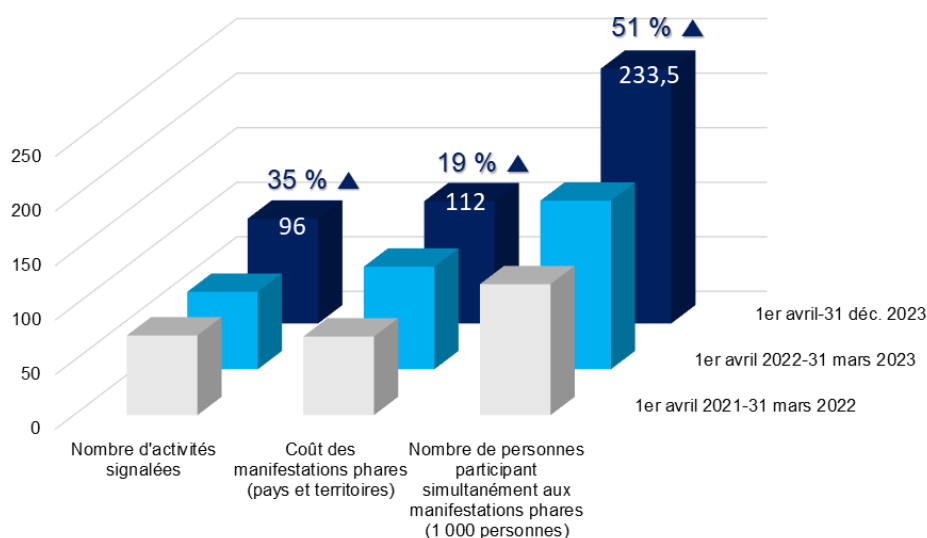


Figure 2
Participation des PMA, des PDSL et des PEID aux activités menées entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2023



4. Les activités menées par le Centre régional au cours de la période considérée ont favorisé un engagement accru des parties prenantes dans la région Asie-Pacifique et dans d'autres régions par rapport aux deux périodes précédentes. En particulier, bien que la période considérée soit plus courte, tous les indicateurs clefs ont progressé d'une année sur l'autre. Le nombre total d'activités a augmenté de 35 % (passant de 71 à 96 activités). Concernant les activités phares, l'étendue de la représentation géographique des participantes et participants a augmenté de 19 % (de 94 à 112 pays et territoires) tout comme le niveau de participation qui a progressé de 51 % (de quelque 154 500 à 233 500 participantes et participants simultanés).

Figure 3

Aperçu des activités

5. Les activités menées par le Centre régional pour promouvoir la sécurité des opérations commerciales internationales par la diffusion des règles et normes commerciales internationales, en particulier celles élaborées par la CNUDCI, et pour fournir des services de renforcement des capacités et d'assistance technique aux États de la région qui en font la demande, ainsi que pour soutenir les activités pertinentes des organisations internationales et régionales et les initiatives publiques, privées et de la société civile, ont eu un impact positif sur l'adoption des normes de la CNUDCI dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique. Par exemple, depuis la création du Centre régional, la plupart des pays et territoires visés par ses activités ont adopté au moins un texte de la CNUDCI dans des domaines tels que le règlement des différends, la vente uniforme de marchandises, le commerce électronique, l'insolvabilité, la passation de marchés publics et autres. Il est attendu que les activités menées au cours de la période considérée et au-delà continueront à produire un effet positif similaire.

6. Au cours de la période considérée, les activités suivantes en rapport avec les textes de la CNUDCI ont été entreprises dans la région⁵ :

a) Dans le domaine de l'**arbitrage commercial international** : Loi type de la CNUDCI sur l'arbitrage commercial international (1985), avec les amendements adoptés en 2006 : *adoption* – Azerbaïdjan (2023), Japon (2023), Malaisie (2018) et Tonga (2020) ;

b) Dans le domaine de la **médiation commerciale internationale** : Convention des Nations Unies sur les accords de règlement internationaux issus de la médiation : *adhésion* – Japon ;

⁵ Voir également document [A/CN.9/1172](#) sur l'état des conventions et lois types issues des travaux de la Commission.

c) Dans le domaine de la **vente internationale de marchandises** : Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (« CVIM ») : *adhésion* – Arabie saoudite ;

d) Dans le domaine du **transport international de marchandises** : Convention des Nations Unies sur les effets internationaux des ventes judiciaires de navires (ci-après la « Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires ») : *signature* – Arabie saoudite, Chine, Kiribati, République arabe syrienne et Singapour.

III. Manifestations et activités du Centre régional pendant la période considérée

A. Manifestations phares

7. Les mesures prises pour faire face à la pandémie s'étant progressivement atténuées dans la région, le Centre régional a repris ses activités en présentiel, notamment les manifestations phares coorganisées par le Centre régional mentionnées ci-dessous. Ces dernières ont pour objectif de mieux faire connaître les textes de la CNUDCI et d'en promouvoir la compréhension, l'adoption et l'utilisation efficaces, et de donner régulièrement aux acteurs régionaux l'occasion d'apporter des contributions de fond aux travaux législatifs actuels de la CNUDCI ainsi qu'à ceux qu'elle pourrait mener dans l'avenir.

8. Afin de favoriser l'inclusion dans le cadre de ces manifestations, le Centre régional a appuyé la participation en personne de responsables gouvernementaux de l'Arabie saoudite, du Bangladesh, du Cambodge, de l'Égypte, des Fidji, des Îles Cook, de l'Indonésie, du Kazakhstan, de la Mongolie, du Myanmar, du Pakistan, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, de la République de Corée, de la République démocratique populaire lao, du Samoa, de Singapour, de Sri Lanka, de la Thaïlande, du Timor-Leste et du Viet Nam, dont certains sont des PMA, des PDSL et des PEID. Il a également continué d'apporter son soutien à la mise en œuvre des activités phares et autres dans un format hybride ou virtuel, facilitant ainsi la participation des PMA, des PDSL, des PEID et d'autres États et parties prenantes intéressées.

9. En outre, le Centre régional a contribué aux manifestations phares en menant les activités suivantes avec les coorganisateurs, selon les besoins et comme convenu : a) élaborer les programmes des manifestations ; b) identifier et inviter des partenaires institutionnels, des intervenantes et des intervenants et des expertes et experts supplémentaires ; c) gérer des manifestations sur place et à distance ; d) élaborer et présenter des exposés sur des sujets traités par la CNUDCI, notamment le secrétariat de la CNUDCI basé à Vienne ; et e) promouvoir des manifestations par l'intermédiaire des médias sociaux de la CNUDCI. Lors de l'élaboration des programmes des manifestations pour la période considérée, l'accent a été mis sur la promotion de la Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires, ouverte à la signature le 5 septembre 2023⁶.

1. Troisième Forum juridique et commercial d'Incheon

10. Le troisième Forum juridique et commercial d'Incheon (Incheon (République de Corée), 11 et 12 septembre 2023), organisé conjointement avec le Ministère de la justice de la République de Corée et la ville d'Incheon et avec l'appui de l'Organisation du tourisme d'Incheon, POSCO INTERNATIONAL, le Centre d'arbitrage international de Hong Kong, Korea Trade Network, PKULaw⁷, l'Initiative

⁶ Voir <https://uncitral.un.org/fr/judicialsaleofships> pour plus d'informations sur la Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires.

⁷ Base de données juridique électronique lancée conjointement par Chinalawinfo Co. Ltd. et le Centre d'information juridique de l'Université de Beijing. Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.pkulaw.com/english.

sur les normes numériques de la Chambre de commerce internationale (ICC), China Association of Warehousing and Distribution, et l'Académie chinoise du droit de l'arbitrage, s'est tenu selon des modalités hybrides sur le thème des solutions juridiques et commerciales pour le commerce numérique. Des expertes et experts juridiques et commerciaux de la région et du monde entier ont montré comment les instruments de la CNUDCI – en particulier la Loi type sur les documents transférables électroniques (2017) (« LTDTE ») – encouragent la transformation numérique, et ont souligné que les travaux actuellement menés par le Groupe de travail IV de la CNUDCI contribuaient à garantir la sécurité juridique des transactions de données. L'atelier régional de clôture, organisé conjointement avec la CESAP et la BASD, a invité neuf gouvernements et huit organisations intergouvernementales et non gouvernementales, dont le secrétariat de l'ASEAN, à examiner les moyens de promouvoir la réforme de la législation sur le commerce numérique. Retransmission en anglais et sous-titrée en chinois à l'aide de l'intelligence artificielle, la manifestation a été suivie, sur place et à distance par plus de 4 500 personnes de 75 pays et territoires.

2. Conférence 2023 de la CNUDCI en Asie du Sud

11. La Conférence 2023 de la CNUDCI en Asie du Sud (New Delhi, 14-16 septembre 2023) a été organisée conjointement avec le Ministère des affaires étrangères et le Comité national de coordination Inde-CNUDCI. Des expertes et experts juridiques et judiciaires de la région et du monde entier ont abordé des questions importantes du droit commercial, comme le commerce numérique, les micro-, petites et moyennes entreprises (« MPME ») et leur accès au crédit, l'insolvabilité, la réforme du règlement des différends entre investisseurs et États (« RDIE »), l'arbitrage commercial international et la médiation, le transport international de marchandises, le droit uniforme de la vente, le Recueil de jurisprudence concernant les textes de la CNUDCI (CLOUT) et d'autres. Plus de 1 800 personnes ont participé en personne et à distance à cette première manifestation phare organisée par le Centre régional en Asie du Sud depuis la pandémie.

3. Conférence Asie-Pacifique sur les modes alternatifs de règlement des litiges

12. Comme indiqué au paragraphe 16 r) du document [A/CN.9/1174/Add.1](#), la douzième édition de la Conférence Asie-Pacifique sur les modes alternatifs de règlement des litiges (Séoul, 1^{er} novembre 2023), conférence régionale annuelle organisée conjointement avec le Ministère de la justice de la République de Corée, KCAB INTERNATIONAL et la CCI, avait pour thème « New World, No Map ». Cette conférence, tenue en présentiel, a été l'occasion d'aborder les dernières tendances en ce qui concerne les modes alternatifs de règlement des litiges, notamment l'écosystème numérique, l'utilisation de l'intelligence artificielle, la cryptofinance, le financement par des tiers et la réforme du RDIE. Plus de 225 500 personnes, notamment à distance, de 41 pays y ont participé.

4. Session extraordinaire du Ministère de la justice de la République de Corée et de la CNUDCI sur les modes alternatifs de règlement des litiges

13. La session extraordinaire du Ministère de la justice de la République de Corée et de la CNUDCI sur les modes alternatifs de règlement des litiges (Séoul, 2 novembre 2023) est une manifestation phare annuelle organisée conjointement avec le Ministère de la justice de la République de Corée, qui vise à aider les fonctionnaires de gouvernements et d'organisations internationales à mieux connaître les textes de la CNUDCI sur les modes alternatifs de règlement des litiges. Cette session a porté essentiellement sur la réforme du RDIE et a examiné les dispositions types et les lignes directrices sur la médiation pour les différends relatifs à des investissements internationaux, les codes de conduite de la CNUDCI destinés respectivement aux arbitres et aux juges, le centre consultatif sur le droit international de l'investissement, ainsi que la prévention et l'atténuation des différends. Tenue selon des modalités hybrides et ouverte au public pour la première fois, elle a réuni 339 personnes de 73 pays, ainsi que neuf responsables gouvernementaux, dont six en présentiel (Chine,

Indonésie, Japon, République de Corée, République démocratique populaire lao et Thaïlande).

5. Sommet judiciaire Asie-Pacifique de la CNUDCI

14. Comme indiqué dans le document [A/CN.9/1174/Add.1](#), en vertu du mémorandum d'accord daté du 4 novembre 2019 conclu avec le Ministère de la justice du Gouvernement de Hong Kong (Chine), la cinquième édition du Sommet judiciaire Asie-Pacifique de la CNUDCI 2023 (Hong Kong (Chine), 6 et 7 novembre 2023), a été organisée conjointement avec le Ministère de la justice du Gouvernement de Hong Kong et s'est tenue selon des modalités hybrides⁸. Consacrée à la résilience à l'ère postpandémique, aux nouveaux départs et aux innovations en matière de droit commercial international et de règlement des différends, cette manifestation phare biennale a rassemblé des juges, des fonctionnaires, des praticiennes et des praticiens, des universitaires et d'autres professionnelles et professionnels de la région pour discuter de divers thèmes juridiques d'actualité. Ouverte au public, elle a été l'occasion d'explorer la Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires, les MPME, la résolution des litiges et l'économie numérique, et plus de 800 personnes de 52 pays y ont participé en personne et à distance. Quarante-trois juges et fonctionnaires de 22 pays ont été invités à participer à la table ronde judiciaire pour discuter du cadre de médiation de la CNUDCI, de l'utilisation de la technologie dans la résolution des litiges, des procédures judiciaires et du Recueil de jurisprudence. Cette manifestation a été retransmise en anglais, en chinois et, en collaboration avec la BAsD, en tétoum.

B. Journées de la CNUDCI en Asie et dans le Pacifique

1. Historique

15. Le Centre régional a lancé les Journées de la CNUDCI en Asie et dans le Pacifique en 2014 en tant que manifestations régionales phares organisées chaque année conjointement avec des établissements d'enseignement supérieur partenaires de la région, afin de promouvoir le mandat et les travaux de la CNUDCI et de faire connaître les textes de la CNUDCI dans les milieux universitaires. Organisées tout au long de l'année, ces journées s'adressent aux futures et nouvelles générations de praticiennes et praticiens du droit, d'universitaires et de responsables politiques, qui pourraient participer aux travaux de la CNUDCI et les promouvoir. En outre, elles peuvent servir à renforcer les capacités des parties prenantes et à aider de manière informelle les pays participants à examiner les textes de la CNUDCI.

16. Le personnel du Centre régional coordonne les préparatifs entrepris par les institutions hôtes et leur fournit un appui. Il présente des exposés, invite des expertes et des experts, notamment du secrétariat de la CNUDCI, et fournit un appui institutionnel. En raison du succès des Journées en Asie et dans le Pacifique, des manifestations similaires ont été organisées en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2020 et en Afrique en 2022, et trois manifestations ont été organisées en 2023 dans le cadre des journées pilotes de la CNUDCI dans les États arabes⁹.

2. Journées de la CNUDCI en Asie et dans le Pacifique 2023

17. La dixième édition des Journées de la CNUDCI en Asie et dans le Pacifique, qui s'est déroulée de mai à décembre 2023, avait pour objectif de faire connaître les textes de la CNUDCI et d'en promouvoir l'étude par les théoriciens du droit. Au total, 32 universités et institutions partenaires ont coorganisé 17 manifestations en

⁸ Voir document [A/CN.9/1174/Add.1](#), par. 9.

⁹ Voir le document [A/CN.9/1174/Add.1](#), partie C. Les rapports informels sur les Journées de la CNUDCI organisées en 2023, y compris les Journées de la CNUDCI en Asie et dans le Pacifique 2023, sont disponibles à l'adresse www.uncitral.un.org/fr/commission (sous la rubrique cinquante-septième session de la Commission).

personne, virtuelles ou hybrides dans 11 pays, à savoir la Chine (y compris Hong Kong et Macao), la Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, les Maldives, les Philippines, la République de Corée et Sri Lanka, rassemblant simultanément plus de 1 366 personnes. Ces manifestations étaient organisées sur le thème de l'exploration des frontières numériques du commerce international. Parmi les autres thèmes abordés figuraient l'arbitrage et la médiation, le droit uniforme de la vente, les MPME et l'accès au crédit, l'insolvabilité et le Recueil de jurisprudence.

18. Des manifestations ont été organisées avec les partenaires et établissements universitaires suivants :

- a) Centre for Transnational Commercial Law à la National Law University ; Insolvency and Bankruptcy Board of India ; INSOL India ; et Insolvency Law Academy (New Delhi, 6 mai 2023) ;
- b) Transnational Business Law Department, Faculty of Law, Padjadjaran University (Bandung (Indonésie), 11 mai 2023) ;
- c) Handong Institute for Arbitration and Reconciliation ; Handong Global University School of Law ; et Handong International Law School (Pohang (République de Corée), 22 mai 2023) ;
- d) Shanghai University of Political Science and Law (Shanghai (Chine), 8 juin 2023) ;
- e) Hanyang University School of Law (Séoul, 18 septembre 2023) ;
- f) Asia-Pacific Law Institute, Seoul National University School of Law (Séoul, 20 septembre 2023) ;
- g) Sri Lanka Law College ; et Moot Court Bench (Colombo, 21 septembre 2023) ;
- h) Jungseok Research Institute of International Logistics and Trade, Inha University (Séoul, 21 septembre 2023) ;
- i) Software-Information Asset Protection Talent Development Division, Chung-Ang University (Séoul, 10 octobre 2023) ;
- j) Faculty of Law, Chinese University of Hong Kong (Hong Kong (Chine), 7 novembre 2023) ;
- k) Office for Alternative Dispute Resolution, Ministère de la justice des Philippines (Manille, 13 novembre 2023) ;
- l) Faculty of Law, University of Hong Kong ; Hong Kong Mediation Centre ; et International Dispute Resolution and Risk Management Institute (Hong Kong (Chine), 15 novembre 2023) ;
- m) Peking University School of Transnational Law ; Rede Chambers (Shenzhen (Chine), 18 novembre 2023) ;
- n) Faculty of Law, University of Macau ; World Trade Center Macau Arbitration Center ; Shanghai Arbitration Commission ; et Hong Kong Arbitration Center de la Commission chinoise d'arbitrage économique et commercial international (Macao (Chine), 1^{er} et 12 décembre 2023) ;
- o) Maldives National University ; Faculty of Shariah and Law, Villa College ; et Maldives Moot Court Society (Malé, 14 décembre 2023) ;
- p) School of Law, Far Eastern Federal University (Vladivostok (Fédération de Russie), 20 décembre 2023) ; et
- q) Nagoya University Graduate School of Law ; et Asian Institute of International Financial Law, University of Hong Kong (Nagoya (Japon), 20 décembre 2023).

C. Autres manifestations et activités

19. Le Centre régional a organisé et appuyé d'autres manifestations et initiatives, ou y a participé, en vue de mieux faire connaître les textes de la CNUDCI et d'en promouvoir la compréhension, l'adoption et l'utilisation efficaces et, partant, de renforcer la sécurité juridique dans les opérations commerciales internationales. Certaines d'entre elles concernaient la CNUDCI en général, tandis que d'autres portaient sur des sujets spécifiques. Le personnel du Centre régional a aidé à préparer et faire des présentations en personne et en ligne dans plusieurs langues officielles de l'Organisation des Nations Unies et dans des langues régionales, à identifier et inviter des spécialistes et des intervenantes et intervenants basés dans la région ou ayant les compétences voulues, y compris des membres du secrétariat de la CNUDCI basé à Vienne, à fournir un soutien institutionnel et à promouvoir des activités dans les médias sociaux où la CNUDCI est présente.

1. Généralités

20. Le Centre régional a appuyé les activités suivantes mentionnées aux paragraphes 9 et 42 g) et h) du document [A/CN.9/1174/Add.1](#), ou y a contribué. Ces activités portaient sur le mandat de la CNUDCI en général ou sur un thème transversal :

- a) Élaboration d'une présentation sur les travaux actuellement menés par la CNUDCI pour l'AALCO (New Delhi, 14 septembre 2023) ;
- b) Élaboration d'une présentation sur les travaux actuellement menés par la CNUDCI pour l'Indian Society of International Law (New Delhi, 14 septembre 2023) ;
- c) Contribution à un clip promotionnel pour la Semaine juridique de Hong Kong 2023 organisée par le Ministère de la justice du Gouvernement de Hong Kong (Hong Kong (Chine), 6-10 novembre 2023) ; et
- d) Élaboration de contributions au projet vidéo 2023 sur le droit international commandé par le Ministère de la justice du Gouvernement de Hong Kong et l'Asian Academy of International Law (Hong Kong (Chine), 8 novembre 2023).

21. En outre, le Centre régional a notamment mené les activités suivantes :

- a) Présentation sur l'harmonisation juridique au septième Forum du droit du Pacifique organisé par la Far Eastern Federal University (Vladivostok (Fédération de Russie), 13 octobre 2023) ;
- b) Appui fourni à un discours liminaire sur la résolution des litiges et l'objectif de développement durable n° 16 pour la série de tables rondes organisée par la faculté de droit de l'Université de Hong Kong et l'International Dispute Resolution Academy (Hong Kong (Chine), 7 décembre 2023) ; et
- c) Présentation sur la CNUDCI et les objectifs de développement durable à la deuxième édition du Global ESG Management Forum organisé par Incheon Ilbo (Incheon (République de Corée), 7 décembre 2023).

2. Règlement des différends

22. Le Centre régional a appuyé les activités suivantes mentionnées aux paragraphes 10, 16 a), e) et i), 17 c) et 42 c) du document [A/CN.9/1174/Add.1](#), ou y a contribué. Ces activités portaient sur le règlement des différends, et il a présenté les instruments de la CNUDCI en matière d'arbitrage et de médiation lors de plusieurs manifestations organisées pour les Journées en Asie et dans le Pacifique (voir sect. B ci-dessus) :

- a) Fournir un appui institutionnel et spécialisé dans le cadre de la semaine vietnamienne 2023 consacrée aux modes alternatifs de règlement des litiges organisée conjointement par le Vietnam International Arbitration Centre et le Vietnam Business Lawyers Club (Hanoi et Ho Chi Minh Ville, 8-11 mai 2023) ;

b) Élaboration d'un discours spécial et présentation des travaux menés à l'échelle régionale dans le cadre du séminaire du Comité national de coordination Australie-CNUDCI de mai 2023 célébrant le soixante-cinquième anniversaire de la Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères (« Convention de New York ») (Canberra, 26 mai 2023) ;

c) Présentation sur l'arbitrage et fourniture d'un appui spécialisé à l'International Arbitration Observatory de la Cour d'arbitrage international de Shenzhen (Shenzhen (Chine), 28 juillet 2023) ;

d) Élaboration du discours d'ouverture et fourniture d'un appui institutionnel et spécialisé à la conférence inaugurale sur l'arbitrage en Arménie, organisée conjointement avec la BASD, l'Union européenne et d'autres partenaires (Erevan, 4 septembre 2023) ;

e) Participation à la troisième réunion de la Plateforme inclusive mondiale d'innovation juridique sur le règlement des différends en ligne, coorganisée avec le Ministère de la justice du Gouvernement de Hong Kong (Hong Kong (Chine), 8 novembre 2023) ; et

f) Élaboration du discours liminaire du « 2023 Belt and Road High-level Dialogue on International Commercial Arbitration », organisé conjointement par la Chambre de commerce international de la Chine, la Commission chinoise d'arbitrage économique et commercial international (CIETAC), la Commission chinoise d'arbitrage maritime (CMAC) et la Cour internationale d'arbitrage de la CCI (Xi'an (Chine), 7 décembre 2023).

23. En outre, le Centre régional a notamment mené les activités suivantes :

a) Présentation des instruments en matière d'arbitrage et de médiation à l'occasion du sommet organisé par l'Asia Pacific Centre for Arbitration and Mediation (New Delhi, 6 et 7 mai 2023) ;

b) Promotion du cours en ligne de la CNUDCI sur l'arbitrage commercial international et fourniture d'un appui institutionnel au programme d'arbitrage commercial international 2023 du Moot Court Bench (Colombo, 10 juin-26 septembre 2023) ;

c) Présentation sur la résolution des litiges en ligne à l'occasion de l'atelier sur l'engagement des parties prenantes et le renforcement des capacités dans le cadre de collaboration de l'APEC sur le règlement des litiges en ligne pour améliorer le commerce transfrontalier en Indonésie, organisé par le Comité économique de l'APEC en Indonésie (Bali (Indonésie), 14 et 15 juin 2023) ;

d) Fourniture d'un appui institutionnel et spécialisé à l'occasion de la Semaine de l'arbitrage de Colombo 2023 (Colombo, 6-13 août 2023) ;

e) Fourniture d'un appui institutionnel à l'occasion de la Semaine asiatique sur les modes alternatifs de règlement des litiges 2023 organisée par l'Asian International Arbitration Centre (Kuala Lumpur, 24-26 août 2023) ;

f) Envoi d'un message de félicitations pour célébrer l'anniversaire du Bangladesh International Arbitration Centre (Dhaka, 1^{er}-8 septembre 2023) ;

g) Discussions sur la manière dont les instruments de la CNUDCI facilitent l'arbitrage commercial international lors du huitième Forum économique oriental (Vladivostok (Fédération de Russie), 11 septembre 2023) ;

h) Fourniture d'un appui institutionnel à l'édition 2023 de la Semaine australienne de l'arbitrage, organisée par le Centre australien pour l'arbitrage commercial international (Sydney (Australie), 9-13 octobre 2023) ;

i) Promotion du Forum 2023 sur le règlement des différends dans l'économie numérique, organisé conjointement avec la Cour d'arbitrage international de Shenzhen et le South China International Arbitration Center (Hong Kong) (Hong Kong (Chine), 8 novembre 2023) ;

j) Observations liminaires à l'appui du cinquième Forum d'arbitrage international de Shanghai et de la Semaine de l'arbitrage de Shanghai 2023, organisés conjointement par le Shanghai International Arbitration Center, la Shanghai Arbitration Commission, et China Maritime Arbitration Commission Shanghai Headquarters (Shanghai (Chine), 8 novembre 2023) ; et

k) Observations liminaires à l'appui de la Conférence de l'Asia Pacific Regional Arbitration Group (APRAG) 2023 organisée conjointement par l'Asia Pacific Regional Arbitration Group, la Beijing Arbitration Commission, et le Beijing International Arbitration Center (Beijing, 14 novembre 2023).

3. Commerce électronique

24. Dans le domaine du commerce électronique, le Centre régional a appuyé les activités suivantes mentionnées aux paragraphes 21 a), d) et e) et 22 a) du document [A/CN.9/1174/Add.1](#), ou y a contribué :

a) Présentation sur le commerce numérique à la deuxième session du Comité permanent et du Conseil pour le commerce sans papier de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique, organisée par la CESAP (Bangkok, 22 et 23 juin 2023) ;

b) Soutien financier à la participation d'une experte ou d'un expert à la consultation publique concernant le projet de loi sur les transactions électroniques organisée par le Ministère du commerce de Tuvalu (Funafuti, 5 juillet 2023) ;

c) Présentation de la Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux (New York, 2005) lors de l'audition publique de la Thaïlande sur son adhésion, organisée conjointement par le Ministère de l'économie et de la société numériques et l'Agence de développement des transactions électroniques (Bangkok, 18 août 2023) ; et

d) Observations liminaires à l'occasion d'une manifestation sur les moyens de tirer parti des technologies pour le commerce sans papier dans les pays les moins avancés en Asie et dans le Pacifique lors de la Semaine du commerce électronique de la CNUCED 2023 (Genève (Suisse), 6 décembre 2023).

25. En outre, le Centre régional a notamment mené les activités suivantes :

a) Participation au deuxième atelier de validation virtuelle sur la stratégie régionale de facilitation des échanges et la feuille de route pour sa mise en œuvre dans le Pacifique, organisé par le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et le Groupe de la Banque mondiale (Suva, 8 juin 2023) ;

b) Présentation de la Loi type de la CNUDCI sur les documents transférables électroniques lors de la table ronde sur l'accélération des avantages de la connectivité commerciale numérique, coorganisée par l'Asia-Pacific Financial Forum, le Conseil consultatif des entreprises de l'APEC, le Ministère de l'économie et de la société numériques, l'Initiative sur les normes numériques de la Chambre de commerce internationale (ICC), le Joint Standing Committee on Industry Commerce and Banking et la Thai Bankers' Association (Nonthaburi (Thaïlande), 27 juin 2023) ;

c) Présentation des textes de la CNUDCI sur le commerce électronique lors de l'atelier sur les cadres juridiques efficaces pour la construction d'une économie numérique, organisé conjointement par le Secrétariat du Commonwealth, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, la BASD et la CNUCED (Suva, 19 octobre 2023) ;

d) Gestion d'un stand d'apprentissage et présentation sur le commerce numérique au Forum sur l'état de droit à la deuxième exposition mondiale sur le commerce numérique (Hangzhou (Chine), 23 et 24 novembre 2023) ;

e) Présentation des textes de la CNUDCI sur le commerce électronique et le commerce numérique lors du dixième dialogue de la Communauté économique de

l'ASEAN consacré à l'accord-cadre sur l'économie numérique, organisé par le Secrétariat de l'ASEAN (Jakarta, 30 novembre 2023) ; et

f) Participation à la deuxième réunion du réseau Digital Trade Connect, organisée conjointement par le Conseil consultatif des entreprises de l'APEC et la Thai Bankers' Association (Bangkok, 1^{er} décembre 2023).

4. Autres thèmes

26. Le Centre régional a également participé à d'autres activités sur des thèmes abordés dans les textes de la CNUDCI, y a contribué ou les a appuyées. Plus particulièrement, lors des manifestations phares (voir sect. A ci-dessus) et des Journées de la CNUDCI en Asie et dans le Pacifique (voir sect. B ci-dessus), il a fait une présentation sur la CVIM et la Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires et a prononcé un discours spécial lors de la sixième édition du Concours international Arun Jaitley de plaidoiries sur l'insolvabilité et la faillite.

27. En ce qui concerne le droit de l'insolvabilité, le Centre régional a soutenu financièrement la participation d'un membre du secrétariat de la CNUDCI à la Conférence annuelle de l'INSOL et à la table ronde judiciaire INSOL-UNCITRAL-Groupe de la Banque mondiale (Tokyo, 11-13 septembre 2023), comme indiqué au paragraphe 25 du document [A/CN.9/1174/Add.1](#).

28. Dans le domaine des sûretés et de l'accès au crédit, le Centre régional a mené les activités suivantes :

a) Présentation du Guide de la CNUDCI sur l'accès des micro-, petites et moyennes entreprises au crédit lors de l'atelier de l'APEC sur la réforme des opérations garanties et l'élaboration d'approches adaptées aux pays de *common law* et de droit civil (Tokyo, 11 octobre 2023) ;

b) Présentation sur les sûretés mobilières et le Guide de la CNUDCI sur l'accès des micro-, petites et moyennes entreprises au crédit à la Conférence internationale de 2023 intitulée « Ease of Doing Business », organisée par le Ministère de la justice de la République de Corée (Séoul, 28 novembre 2023) ; et

c) Soutien financier à la participation d'un membre du secrétariat de la CNUDCI à une mission d'assistance technique au Timor-Leste sur la réforme du droit des opérations garanties, en collaboration avec la Société financière internationale (Dili, 18 et 19 septembre 2023), comme indiqué au paragraphe 40 b) du document [A/CN.9/1174/Add.1](#).

IV. Facilitation de la communication et de la sensibilisation entre les États de la région et le secrétariat de la CNUDCI basé à Vienne

29. Au cours de la période considérée, le Centre régional a également servi de canal de communication entre les États et le secrétariat de la CNUDCI basé à Vienne. Il a maintenu un dialogue régulier avec les autorités compétentes et les fonctionnaires du pays hôte et d'autres pays de la région, ainsi qu'avec les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires, les médias et le public sur divers aspects de ses travaux. Il a également continué d'élargir son champ d'action par l'intermédiaire de ses programmes d'enseignement nationaux et régionaux afin de renforcer la coopération et de mieux faire connaître les activités de la CNUDCI, y compris dans les langues régionales. En particulier, il a notamment mené les activités suivantes :

a) Participation à des réunions avec divers responsables gouvernementaux et parties prenantes, notamment le Gouvernement de la République de Corée, les gouvernements de la région, les organismes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, les banques de développement, les associations juridiques

internationales, les centres de règlement des différends et les établissements d'enseignement supérieur ;

b) Participation à la cinquante-sixième réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la BASD (Incheon (République de Corée), 2-5 mai 2023) ;

c) Participation à la cérémonie de signature du mémorandum d'accord pour le projet de ville bilingue de Songdo (Incheon (République de Corée), 16 mai 2023) ;

d) Gestion de stands d'information au Salon mondial des carrières de l'administration métropolitaine d'Incheon et du Ministère des affaires étrangères, et au Festival d'éducation à la citoyenneté mondiale d'Incheon 2023 (Incheon (République de Corée), 5 juillet, et 31 octobre et 1^{er} novembre 2023, respectivement) ; et

e) Soutien institutionnel aux concours d'arbitrage et de médiation, notamment :

i) Sixième édition du Concours international Arun Jaitley de plaidoiries sur l'insolvabilité et la faillite (New Delhi, 6 mai 2023) ;

ii) Quinzième édition du concours d'arbitrage d'investissement de Francfort – épreuves nationales de la Commission chinoise d'arbitrage économique et commercial international (Chine continentale) (Shanghai (Chine), 8-12 mai 2023) ;

iii) Comme indiqué au paragraphe 42 d) du document [A/CN.9/1174/Add.1](#), édition 2023 du concours d'arbitrage international en matière d'investissement étranger direct de Shenzhen organisé par la Cour d'arbitrage international de Shenzhen (Shenzhen (Chine), 11-20 août 2023) ; et

iv) Concours international de médiation entre investisseurs et États 2023 organisé par le Moot Court Bench (Colombo, 21-27 août 2023).

30. En outre, le Centre régional a aidé le secrétariat de la CNUDCI, basé à Vienne, à diffuser des informations sur les instruments de la CNUDCI et les travaux connexes par divers moyens, notamment par les activités suivantes :

a) Présentation du Recueil de jurisprudence¹⁰ à des manifestations phares et à d'autres manifestations et activités mentionnées dans le présent rapport ;

b) Compilation d'informations à jour sur les médias sociaux¹¹ dans les langues officielles de l'ONU et dans des langues régionales sur les travaux menés par la CNUDCI et les manifestations connexes, comme l'atelier électronique consacré à l'accord de l'OMC sur les marchés publics (Genève (Suisse), 17 avril-12 mai 2023) ; et

c) Conception de cours en ligne sur les textes de la CNUDCI en anglais, chinois et russe dans divers domaines, notamment l'arbitrage, la médiation et les partenariats public-privé, et fourniture d'un appui connexe¹².

31. D'autres activités à l'appui des travaux de la CNUDCI dans la région ont été menées, notamment les suivantes :

a) Recherches menées en lien avec le Groupe de travail IV sur les initiatives régionales relatives aux contrats de fourniture de données ;

b) Élaboration des sommaires de jurisprudence sur l'arbitrage et l'insolvabilité pour le Recueil de jurisprudence ; et

¹⁰ https://uncitral.un.org/fr/case_law. Voir aussi le document A/CN.9/1174/Add.3.

¹¹ Pour plus d'informations sur les plateformes de médias sociaux de la CNUDCI, veuillez consulter le site Web : <https://uncitral.un.org/fr>.

¹² <https://uncitral.un.org/fr/onlinecourses>. Voir aussi le document A/CN.9/1174/Add.5.

c) Recherche de publications à inclure dans la Bibliothèque de droit de la CNUDCI¹³.

V. Ressources et financement

32. Pour ce qui est des effectifs, le Centre régional compte 1 administrateur ou administratrice, 1 assistante ou assistant de programme, 1 assistante ou assistant d'équipe et 2 juristes. Son budget de projet de base permet également le recrutement ponctuel de personnes expertes et consultantes.

33. Le budget du Centre régional consacré au personnel et à ses activités n'est pas couvert par le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et est donc tributaire de l'existence de ressources extrabudgétaires. Pour couvrir les dépenses relatives à son fonctionnement et à son programme, le Centre régional s'appuie exclusivement sur la contribution financière annuelle de la ville d'Incheon au fonds d'affectation spéciale pour les colloques de la CNUDCI. En vertu de l'article 13.3 du mémorandum d'accord signé le 18 novembre 2011 entre l'Organisation des Nations Unies, le Ministère de la justice de la République de Corée et la ville d'Incheon, tel que modifié ultérieurement, cette dernière a renouvelé pour une période de cinq ans (2022-2026) sa contribution financière de 450 000 dollars des États-Unis au fonctionnement du Centre régional.

34. Outre la contribution financière susmentionnée, le Centre régional bénéficie des services de juristes détachés à titre gracieux par le Ministère de la justice de la République de Corée et le Gouvernement de Hong Kong (Chine). Au cours de la période considérée, il a continué à bénéficier du soutien de deux juristes.

35. Au cours de la période considérée, 17 stagiaires (11 femmes et 6 hommes) originaires de 10 pays (Afrique du Sud, Allemagne, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Ouzbékistan et République de Corée) ont effectué des stages en personne ou à distance. Le Centre régional a reçu des candidatures de tous les groupes régionaux d'États Membres de l'ONU. Il est par ailleurs très souhaitable qu'il soit en mesure d'attirer un large éventail de candidates et candidats qui maîtrisent les langues régionales, notamment en provenance de pays sous-représentés dans le programme de stages. Il convient donc d'encourager les États et les organisations dotées du statut d'observateur de porter la possibilité de postuler à des stages à l'attention des personnes intéressées qui répondent à ces critères spécifiques.

36. Les nouvelles demandes d'assistance technique devraient continuer d'accroître l'intérêt suscité par les textes de la CNUDCI dans la région. Cette évolution exigera une augmentation correspondante des ressources disponibles, qui pourraient prendre la forme de contributions supplémentaires et en nature versées au Centre régional ou à ses projets par des gouvernements, des organes compétents du système des Nations Unies et d'autres organisations, institutions et personnes intéressées.

37. La viabilité du Centre régional, dont le fonctionnement est entièrement tributaire de la contribution de deux pays, est toutefois menacée. La Commission voudra peut-être remercier ces pays et toutes les personnes concernées du soutien qu'ils ont apporté au Centre régional pour faciliter l'exécution de son mandat et rappeler à tous les gouvernements, aux organes compétents du système des Nations Unies, aux organisations, institutions et personnes intéressées de verser des contributions au fonds d'affectation spéciale pour les colloques de la CNUDCI, sous forme de contributions pluriannuelles, afin de soutenir les activités du Centre régional et, le cas échéant, de financer des projets spéciaux et de l'aider à s'acquitter de son mandat, en particulier dans les pays en développement. Elle voudra peut-être également demander aux États Membres d'aider le Secrétariat à trouver des sources de

¹³ <https://uncitral.un.org/fr/library>.

financement au sein de leur gouvernement pour appuyer les activités du Centre régional.
